

La Rumeur

Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges

VERT une forêt en santé !

BULLETIN DES PROPRIÉTAIRES

Le bulletin *La Rumeur...* des capsules informatives et des nouvelles fraîches du projet. Avec la saison estivale qui arrive, l'équipe est de retour sur le terrain pour réaliser des inventaires. Vous connaissez des gens qui pourraient être intéressés, n'hésitez pas à nous contacter!

Bonne lecture !

L'équipe du Corridor vert



Cypripède acaule ou
Sabot de la vierge



Rainette crucifère

VOLUME 4 — Juillet 2011

Capsule espèce en péril

Tortue serpentine



© P. Brissette

La tortue serpentine (*Chelydra serpentina*) est la **plus grande tortue d'eau douce du pays** avec, en moyenne, plus de 32 cm de long (carapace) pour les mâles. Elle peut vivre une centaine d'années.

Encore relativement abondante au Canada, la tortue serpentine est sensible à plusieurs facteurs (destruction de son habitat, faible taux de reproduction, etc.) qui font chuter sa population. Elle est **désignée espèce préoccupante** par le comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Cette tortue préfère les milieux aquatiques où l'eau se déplace lentement (étang, marécage, baie et berge de rivières).

Préserver ces milieux s'avère essentiel pour sa survie!

Si vous croyez avoir vu cette espèce, envoyez-nous une photographie!

LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Causant des dommages à l'environnement, à l'économie et à la société, les espèces exotiques envahissantes sont des plantes, des animaux ou des microorganismes qui ont été introduits dans une région et qui s'y propagent au détriment des espèces indigènes.

Par exemple, le **roseau commun** (*Phragmites australis*) envahit les fossés et autres milieux humides normalement occupés par d'autres espèces comme la quenouille. Le **varroa** (*Varroa destructor*) est un acarien qui tue **les abeilles domestiques** nous donnant du miel. Une autre plante, la **berce du**

Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) pose des problèmes pour la santé humaine, puisque le contact avec cette grande plante cause des légions semblables à des brûlures lorsque la peau est exposée au soleil.

Les espèces exotiques viennent de partout dans le monde. Elles sont introduites dans nos régions souvent accidentellement, comme par le transport de marchandises, mais plusieurs espèces sont également introduites intentionnellement. C'est le cas de plusieurs d'espèces de plantes, qui sont importées pour être utilisées en horticulture. Une solution : privilégiez les plantes indigènes dans vos aménagements et demandez-les en pépinière. Et surtout, ne les récoltez pas en nature!

Roseau commun
(exotique envahissant)



Berce du Caucase
(exotique envahissante)



© Romain Néron, MAPAQ

La nature dans sa cour

Les **plantes indigènes du Québec** sont de plus en plus populaires en aménagement paysager, et ce pour plusieurs raisons.



Cornouiller du Canada
(*Cornus canadensis*)

Étant adaptées à notre climat, les plantes indigènes demandent moins d'entretien et de fertilisant.

Elles sont également source de nourriture et habitat pour la faune, on peut penser au nectar de fleurs dont se nourrissent les colibris.

On trouve de nombreux arbustes fruitiers et arbres à noix indigènes, dont certains sont même comestibles. Par exemple, les fruits du sureau du Canada (*Sambucus canadensis*) peuvent être transformés en gelée ou en vin. Les noix du caryer ovale (*Carya ovata*) sont aussi très appréciées.



Écorce d'un caryer ovale



Lis du Canada

Des espèces rares peuvent également être utilisées. Par exemple, le lis du Canada (*Lilium canadense*), une espèce vulnérable au Québec, produit de très belles fleurs jaunes. Il faut toutefois s'assurer que les plants ne sont pas récoltés dans les milieux naturels afin de ne pas affecter les populations sauvages.

En utilisant des plantes indigènes, vous **participez au maintien de la biodiversité** de la région et à la survie de ces espèces.

SOS Braconnage :

Si vous êtes témoin d'un acte de braconnage (animal et végétal), rapportez-le à un agent de protection de la faune en communiquant avec S.O.S. Braconnage:

Par téléphone: 1-800-463-2191

Par courriel: centralesos@mrnf.gouv.qc.ca

www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/braconnage

Ce numéro doit servir **uniquement** pour rapporter un acte de braconnage. Pour une demande de renseignement, communiquer avec le bureau régional à Salaberry-de-Valleyfield:

Téléphone : 450 370-3024

Télexcopieur : 450 370-3026

Pour plus d'information, contactez-nous !

Marie-Pier Prairie, chargée de projets

450 464-5672, poste 409

marie-pier.prairie@nature-action.qc.ca

Jacinthe Guimont, chargée de projets

450 464-5672, poste 414

jacinthe.guimont@nature-action.qc.ca

Pour recevoir ce bulletin en version électronique ou pour vous désabonner, contactez-nous.

For more information about the project, please contact us.



Canada

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

